

# PRIX SFFF SUISSE RÈGLEMENT 2024



## LE PRIX SFFF SUISSE EST DE RETOUR POUR SA SECONDE ÉDITION

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur la soumission de livres et le processus de sélection dans le règlement ci-dessous.

### LE PRIX SFFF SUISSE

Le Prix SFFF Suisse a été créé pour **mettre en avant la littérature de l'imaginaire suisse romande** et récompenser des ouvrages qui se distinguent par leur qualité narrative et littéraire.

Il n'est pas doté financièrement, mais fait l'objet d'une cérémonie d'annonce des résultats, qui se déroule une année sur deux au Salon du livre de Genève, et une année sur deux au festival Alterfictions, à Yverdon-les-Bains.

**Le jury est composé de sept membres** issus du milieu littéraire (libraires, auteur·es, rédacteur·ices, etc.) Il se coordonne à distance pour sélectionner les titres nominés et décerner le prix.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

**Pour être éligible** au Prix SFFF Suisse, un texte doit obligatoirement :

- avoir paru entre le 1er novembre 2023 et le 1er novembre 2024
- s'inscrire dans les genres de l'imaginaire (science-fiction, fantasy, fantastique)
- être un roman, un recueil de nouvelles ou une novella (les bandes dessinées, romans graphiques, ou encore les nouvelles isolées ne sont pas acceptés)
- avoir été écrit en français, par un auteur de nationalité suisse ou résidant en Suisse
- s'adresser à un public adulte (les livres jeunesse ne sont pas admis)

# PRIX SFFF SUISSE RÈGLEMENT 2024



## SOUSSION DES TEXTES

Les éditeur·trices ou auteur·trices auto-édité·es qui le désirent peuvent soumettre les textes de leur catalogue qui correspondent aux critères d'éligibilité. Les membres du jury chercheront de leur côté des textes éligibles à ajouter à la liste, sans devoir d'exhaustivité. Les éditeur·trices ou auteur·trices auto-édité·es qui souhaitent présenter des ouvrages sont donc encouragés à les soumettre directement.

**Attention : En soumettant un texte, l'éditeur·trice ou l'auteur·trice s'engage à en envoyer six exemplaires, 3 en Suisse et 3 en France, si celui-ci est retenu pour faire partie de la sélection finale de 5 titres, dans les 10 jours suivant l'annonce de la sélection.**

Pour proposer un texte, les candidat·es sont prié·es de nous le transmettre au format numérique, accompagné d'une présentation, d'un communiqué ou dossier de presse présentant l'oeuvre à l'adresse [laurene@pvh-editions.com](mailto:laurene@pvh-editions.com)

Le jury s'engage à ne pas diffuser les fichiers à des tiers.

Le délai pour l'envoi des documents est fixé au **31 octobre 2024**.

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Une fois le délai de soumission des textes passé, ils seront transmis aux membres du jury, qui en prendront connaissance et échangeront pour sélectionner les 5 titres nominés.

La sélection sera annoncée **le 2 janvier 2025**.

Une fois les livres reçus en format physique, le jury s'engage à lire chacun des textes nominés dans son intégralité. À l'issue d'une délibération finale, **la remise du prix aura lieu lors du salon du livre de Genève 2025**, qui se tiendra du 19 au 23 mars.